



# Lettre aux Proïssanais

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS  
N°11 - 2<sup>ème</sup> semestre 2017

## Le mot du Maire

La vie d'une commune est semblable à nos vies personnelles. Elle est rythmée le plus souvent par des événements gais, plus ou moins heureux mais aussi parfois, par des moments plus sombres. Malheureusement nous venons de connaître l'un de ces moments difficiles avec l'agression dont a été victime une famille de notre commune.

Il ne m'appartient pas de commenter ce tragique événement d'autant plus qu'une procédure est en cours. En revanche, il est de mon devoir, en tant que Maire et avec l'ensemble des élus du conseil municipal, d'en tirer toutes les leçons afin d'améliorer notre sécurité. C'est dans cette logique qu'après plusieurs rencontres avec les services de Gendarmerie, les pompiers, le responsable de la sécurité du Rectorat de Bordeaux et suite à divers échanges avec la Directrice de l'école et l'Inspection Académique nous avons décidé de réaliser des investissements facilitant d'éventuelles mesures de confinement des enfants dans l'école, ainsi qu'une procédure spéciale de mise en sécurité et d'information de la population. Sur ce dernier point, un certain nombre d'entre vous m'a fait part de demandes particulières et nous avons décidé de créer notamment une page Facebook « Commune de PROISSANS » et d'établir un listing d'adresses courriels et numéros de téléphones mobiles. Nous pourrions alors vous donner des informations en direct en cas de besoin. Ces moyens supplémentaires de communication ne serviront pas qu'en cas de crise ; ils permettront aussi de vous informer des actualités de la commune plus régulièrement. Nous vous demandons donc afin de faciliter cette mise en place de bien vouloir nous retourner le formulaire joint.

Cette onzième « Lettre aux PROISSANAIS » est aussi l'occasion de revenir sur les premiers mois d'activités des nouveaux professionnels installés dans la maison pluri professionnelle depuis cet été, de vous faire part des actualités de la commune ainsi que des manifestations à venir.

Notez dès à présent que Vendredi 22 décembre à partir de 19 h, nous vous invitons tous à venir à la Salle des Fêtes participer à la désormais traditionnelle « **Soirée des Enfants** » où petits et grands se retrouvent autour du sapin pour accueillir le Père Noël. Avant le spectacle, entre 16h30 et 19h, vous pourrez également profiter d'un tour en calèche dans le bourg. Venez nombreux !

Je vous souhaite en mon nom et au nom de tous les élus, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le MAIRE  
Benoit SECRESTAT



**Benoît SECRESTAT et l'ensemble des élus du Conseil Municipal**  
seraient honorés de votre présence à la cérémonie d'échange des vœux  
**dimanche 21 janvier 2018 - 15 h à la salle des Fêtes**  
**- moment de convivialité autour de galettes et du verre de l'amitié -**

MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg - 24200 PROISSANS

Tél. 05 53 59 15 62 - Courriel [proissans.mairie@wanadoo.fr](mailto:proissans.mairie@wanadoo.fr) – [www.proissans.com](http://www.proissans.com)

Ouverture au public

Lundi 8 h – 12 h /14 h – 18 h /mardi, mercredi et jeudi 8 h – 12 h / vendredi 8 h – 12 h /14 h – 17 h

Permanences

Maire et Adjoint : Tous les jours sur RDV uniquement

## Vie de la commune et des commissions

### ✚ Maison pluri professionnelle zone de la croix de la mission

Depuis le mois d'août la Maison pluri professionnelle est en fonction. D'une superficie totale de 288 m<sup>2</sup>, ce bâtiment est en réalité scindé en deux. D'un côté se trouve le salon de coiffure de Mylène DURAND et de l'autre, la partie médicale avec le Docteur Emmanuel STEICHEN, chirurgien-dentiste et son épouse, Laëtitia TREFEIL, ostéopathe et Peru LARRAURIE, kinésithérapeute.



Le lien entre la partie médicale et artisanale est assuré par un passage couvert conçu pour servir d'abri aux nombreux randonneurs qui parcourent la commune où se trouvent également des toilettes publiques.

**Une réponse aux besoins de santé en milieu rural.** Avec la construction de ce bâtiment et l'installation de ces professionnels, nous avons voulu répondre aux nouveaux besoins en matière de santé et de services d'une population toujours plus nombreuse, renforcer l'attractivité de la commune avec notamment l'implantation d'activités médicales et paramédicales mais aussi renforcer le pôle commercial existant constitué de la boucherie et de la boulangerie.

**Un coût maîtrisé.** Il est important de préciser qu'il s'agit d'une opération financièrement neutre pour la commune puisque les loyers payés par les professionnels couvrent l'intégralité du coût à l'exception bien évidemment des toilettes publiques qui demeurent à la charge de la commune. Grâce à un suivi quotidien et souvent pointilleux du chantier, nous sommes satisfaits d'avoir respecté les délais ainsi que l'enveloppe budgétaire que nous nous étions fixés. Il est également utile de préciser que contrairement à des pratiques qui ont tendance à se généraliser du fait de la désertification médicale, les professionnels de santé qui se sont installés à PROISSANS ne bénéficient d'aucun avantage de la commune, d'aucune prime de l'Etat ni d'aucun allègement fiscal. Ils se sont installés à PROISSANS par envie ce qui doit être salué dans une période où certains praticiens se sont transformés en véritables chasseurs de primes. D'ailleurs, pour la suite et les évolutions futures de cette structure, c'est le même état d'esprit qui nous guidera puisque nous nous refusons à alimenter une spéculation sur laquelle nous avons d'ailleurs des doutes quant à son efficacité réelle et durable. A l'issue des travaux d'enfouissement des lignes électriques, le carrefour de la Croix de la Mission et la zone commerciale bénéficieront d'un éclairage public qui fait actuellement défaut en prolongement de l'existant.

Nous espérons que tout sera fini pour une inauguration envisagée au printemps 2018.



### ✚ Travaux

#### • **MODERNISATION DU RESEAU ELECTRIQUE**

Comme vous avez pu le constater, l'entreprise ALLEZ a entamé d'importants travaux sur le territoire de la commune depuis le 12 octobre 2017. Suite à notre demande, ENEDIS et le Syndicat des Energies de la Dordogne ont coordonné leurs efforts pour procéder à l'effacement de plus de 6 kms de lignes électriques. Au final, en plus de moderniser et fiabiliser l'alimentation électrique de la commune ces travaux se solderont par l'enlèvement d'une centaine de poteaux électriques. A noter également l'installation de 7 postes d'alimentation dont 6 nouveaux. Devant durer jusqu'au 2<sup>nd</sup> trimestre 2018 (enlèvement des poteaux plus tardif), ces travaux entraîneront des désagréments (routes barrées, déviations, circulation alternée) pour lesquels nous vous prions d'ores et déjà de nous excuser...

#### • **VOIRIE COMMUNALE**

Cette année la commune a consacré 72 500 € de son budget à la voirie dont 33 % en entretien et 67 % en investissement. Des travaux d'entretien ont été effectués sur les secteurs de PONT-CARRAL jusqu'à la limite de ST CREPIN, de Langlade vers le Bourg, du bourg vers « BARETTE », et aussi le long de l'ancienne voie de chemin de fer en direction de SARLAT et depuis « LES COMBES » vers « PRENTEGARDE ». C'est un travail de longue haleine et sans fin... des dégradations apparaissent et des réparations sont faites !

En investissement des travaux ont été réalisés sur les secteurs du PECH DES ILES HAUT, du VAL D'USSEL vers LE CLUZEAU, et du Moulin de FAGEAT vers LES ANGLARDS. De plus, à BOURNAZEL la déviation et la canalisation des eaux de pluie ont été faites ; enfin aux « BRUGUES » c'est la pente latérale de la route qui a dû être modifiée. Des travaux qui complètent l'intervention de la communauté de communes compétente sur ce secteur.

## ✚ Mieux vivre ensemble ...

De nombreuses incivilités perdurent sur la commune et nous faisons le vœu, en cette période qui s'y prête, que chacun d'entre nous respecte les réglementations en matière de collecte des ordures ménagères, de tri des déchets, de nuisances sonores (notamment des animaux – aboiements) et d'une manière générale respecte « l'autre ». A cet effet nous vous recommandons la relecture de la fiche MIEUX VIVRE ENSEMBLE... INFOS PRATIQUES distribuée en juin dans toutes les boîtes aux lettres ; elle est à la disposition de chacun à la Mairie en cas de perte ou de doute sur « les us et coutumes » de la vie collective.

## ✚ Ecole et vie scolaire

Pour l'année scolaire 2017/2018 le RPI PROISSANS/ST CREPIN ET CARLUCET regroupe 90 élèves répartis entre :

- **PROISSANS** : 46 élèves - les élèves des 3 sections de **classes maternelles** (10 Petite Section, 10 Moyenne Section, 12 Grande Section) et les 14 enfants du **CP** – Cours Préparatoire.

- **ST CREPIN ET CARLUCET** : 44 élèves - 16 en Cours Élémentaire 1ère année (**CE1**), 13 en cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année (**CE2**), 5 en Cours Moyen 1ère Année (**CM1**) et 10 en cours Moyen 2<sup>ème</sup> année(**CM2**).

Les deux écoles maintiennent cette année encore, - comme la grande majorité des écoles de la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et celles de la communauté de communes du Pays de Fénelon - la semaine de 4 jours et demi (école le mercredi matin) ce qui permet à la commune d'assurer la programmation des Temps d'Activités Périscolaires comme l'an passé.

**TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) 2017-2018** : Depuis la rentrée de septembre les 46 enfants de l'école de PROISSANS ont déjà effectué des activités très diversifiées avec les animatrices de la commune Corine DUFOSSET, Marie-Ange MADIEU, Josette MAGNE, Naïma MARTY : jeux d'extérieur, jeux d'eau, jardinage, animation théâtrale ; ils ont pu laisser libre cours à leur créativité et leur imaginaire en confectionnant des attrape rêves, des barrettes, des décorations de NOEL, en fabriquant et en utilisant du « sable magique ».



Des intervenants extérieurs ont pris le relais avec des activités sportives notamment du **TENNIS** pour les enfants de GS et CP en septembre-octobre avec le TENNIS CLUB SARLADAIS et ses 3 professeurs Paul DAMEZ, Arthur PAILLERON et Christian SESTARET. Les séances se sont déroulées sur le terrain de tennis municipal (terrain multisports) et dans la salle des Fêtes. Puis depuis début novembre du **KARATE** avec l'association « HARMONY ET SPORTS » de SALIGNAC et son professeur Marie-Jeanne SANDIKIAN. Tous les

enfants des quatre sections découvrent cette discipline.

### AGENDA POUR TOUS LES ENFANTS

#### **VENDREDI 15 DECEMBRE :**

**Spectacle** de fin d'année « **Dans les pommes** » - Association « **J'fais ce que j'veux** ».

**LUNDI 18 DECEMBRE et VENDREDI 22 DECEMBRE** : Visite chez Madame Marie-Annick HARDY d'une magnifique installation. Son « village de NOEL » est constitué de quelques 700 automates qui emmènent les enfants dans un monde féérique, de rêve et de magie.

**JANVIER-FEVRIER** : Initiation au **THEATRE** par Katia DELAGARDE – BERTAUD, professeure de théâtre.

**MARS-AVRIL** : Initiation au **TAEKWONDO** par Ericka RIVES 

**Et en MAI-JUIN - Pour les enfants de Grande section et de CP-Initiation à la Musique** avec l'intervention maintenant habituelle du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD).

#### • Le devenir des TAP :

Nous avons choisi, dès le départ, dans le cadre des TAP de privilégier l'initiation à des activités peu accessibles à tous afin de donner des envies, de dévoiler des compétences particulières chez les enfants. Nous ne savons pas si les TAP existeront encore l'an prochain mais nous pouvons d'ores et déjà nous féliciter de l'excellent travail mené par l'équipe d'agents de la commune et les intervenants extérieurs coordonnés par Sabine VALERY conseillère municipale chargée de l'école et des Temps périscolaires. Il faut aussi souligner qu'une étroite collaboration avec les enseignantes de l'école a permis une complémentarité certaine avec les temps scolaires.



## Infos du territoire ...

- **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR (PLUI).**  
Aujourd'hui le PLUI entre dans une phase de **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**. Il permet de définir les grandes orientations pour le Sarladais à l'horizon 2030. Une fois le PADD formalisé il sera présenté aux habitants lors de réunions publiques. Ensuite, en 2019, une nouvelle phase permettra alors l'élaboration **d'Orientations d'Aménagement et de Programmation** sur les sites des différentes communes (nouvelles constructions, réaménagement d'espaces existants, ...). Comme vous le savez déjà (cf. Lettre aux Proissanais n°10) l'ensemble de la population peut s'exprimer par courrier, mail, ou lors des différentes réunions publiques tout au long de la procédure. Les demandes individuelles sont, elles, recevables en Mairie et enregistrées jusqu'à la prochaine enquête publique qui aura lieu en 2019. Nous avons déjà reçu de nombreuses demandes concernant pour la plupart des modifications de classement de terrains. Nous vous rappelons également que le dossier de consultation et le registre de concertation du PLUI ainsi que le **Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)** sont visibles et consultables en Mairie ou sur le site **www.proissans.com**
- **MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTE**  
Un contrat Local de Santé a été établi à l'échelle des 6 Communautés de communes du Pays du Périgord Noir ; c'est-à-dire de 141 communes soit 83 000 habitants. Ce dispositif porté par l'ARS (Agence Régionale de Santé) conduit à la construction de dynamiques territoriales de santé en s'appuyant sur les aspirations des collectivités locales et territoriales et des besoins des populations. Actuellement l'offre médicale locale peut être consultée sur le site **www.ch-sarlat.fr**

## AGENDA

**Vendredi 22 décembre :** « Soirée des Enfants »  
Rendez-vous de tous les Proissanais à partir de 19 h à la salle intergénérationnelle – Spectacle « Le Noël enchanté du YETOU » avant l'arrivée du Père NOËL. Balade en calèche dans le bourg pour tous entre 16h30 et 19h.

**Dimanche 20 janvier 2018** - 15 h – Cérémonie d'échanges des vœux 2018 à la salle intergénérationnelle

**Mardi 08 mai 2018** - 11h30 – Commémoration au monument aux morts dans le bourg.

12 H - Apéritif à la salle des Fêtes

12 h 30 - REPAS DES AINES.

### ACTIVITES de L'AMICALE LAIQUE

**Dimanche 31 décembre 2017 :** Réveillon de la Saint Sylvestre

**27 janvier 2018 :** Repas à thème

**24 mars 2018 :** Carnaval des Ecoles du RPI à PROISSANS

**7-8-9 avril 2018 :** Voyage

**1<sup>er</sup> mai 2018 :** vide grenier

**12 Mai 2018 :** Soirée Auberge Espagnole

**25 Mai 2018 :** THEATRE avec « Le Pas du Fou » Cie Théâtrale de CASTELS.

**03 juin 2018 :** Fête de la Pêche

**30 juin 2018 :** Kermesse de l'Ecole et Feu de la ST JEAN

Un nouvel atelier de danses traditionnelles proposé par l'Association Sarladaise de Culture Occitane

Le 4eme lundi de chaque mois à 20h 30, atelier de danses traditionnelles à la salle intergénérationnelle avec les musiciens de l'ASCO. Il est ouvert gratuitement à toutes et tous, débutants ou confirmés– renseignements au 05 53 59 37 35.

## CARNET

### **NAISSANCES**

Kieran David LAVAL le 21 juillet 2017

Gabin VERNET le 17 septembre 2017

Noham MEYNARDIE TREMOULET le 28 septembre 2017

Maïlo, Tiago DANTAS DE SOUZA le 28 septembre 2017

Anaë BOUCHERIE LE 05 NOVEMBRE 2017

Eden Maya Lucilia DAUHER le 18 novembre 2017

**Toutes nos félicitations aux heureux parents**

### **MARIAGES**

Xavier FAURE et Maylis PERUSIN le 25 juin 2017

Fabien MARTEL et Stéphanie HANNIER le 12 août 2017

Guillem BOYER et Rahadati HAMADA le 09 Décembre 2017

**Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux**

### **DECES**

Marie-Rose POMMIER épouse GEANTY et Bernard Jean Eugène GEANTY le 07 juillet 2017

Amara BOULOUHA le 20 juillet 2017

Adrien MALAURIE le 26 octobre 2017

**Avec nos très sincères condoléances aux familles**